

PDAR (plan développement activité récréatif) Résident et Non-résident	Véhicule	Individuel	Familial
Activité camping quotidien et visiteurs (familial 2 adultes conjoints)		7\$	12\$
Activité camping annuel et visiteurs (familial 2 adultes conjoints)		50\$	60\$
Remisage ou Stationnement aux endroits autorisés jour / véhicule	5\$		
Remisage annuel dans les sites autorisés par équipement de camping	100\$		
Stationnement sentier Dumoine par séjour/par véhicule (Grande-chute)	5\$		
Villégiature (sentier Dumoine) par séjour par personne		5\$	
Villégiature (sentier Dumoine) par séjour familial -2 adultes + enfants (-)18 ans.			15\$
AUTRES - Résident et Non-résident	Nb. Jours	Individuel	Familial
LOCATION TERRAIN TEMPORAIRE POUR ACTIVITÉ CAMPING (Si aucun forfait de pêche ou de chasse doit charger droit de circulation) Familial = conjoint et enfants de moins de 18 ans	1 jour	14\$	22\$
	3 jours	36\$	61\$
	7 jours	74\$	110\$
Protection Air Médic annuel		Incluse au forfait	Incluse au forfait
Carte de membre sans taxes		25.29 \$	N/A
DROIT DE CIRCULATION - Résident et Non-résident	Journalier	Annuel Membre	Annuel Non-Membre
Droit de circulation (1) / par véhicule sans taxes	12.72\$	60\$	100\$